

Mémoire de l'UPB à la CAPERNE sur les pesticides

Le 24 juillet 2019

Ce mémoire est présenté par l'UNION BIOLOGIQUE PAYSANNE à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles dans le cadre de la consultation générale sur l'impact des pesticides sur la santé publique et l'environnement ainsi que sur les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

Qui est l'Union Biologique Paysanne?

L'UNION BIOLOGIQUE PAYSANNE (UBP) a pour but de regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux et celles qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysanne biologique pour faire contrepoids aux puissants lobbies de l'industrie agro-alimentaire et des promoteurs du libre-échange en faveur d'un seul modèle industriel d'agriculture. Notre organisation préconise une agriculture axée, d'une part sur la souveraineté alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, des humains, de l'environnement et des communautés, et d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien des paysages et des campagnes vivantes.

Également, de défendre l'agriculture biologique, d'en faire la promotion et d'en vivre dignement dans une économie de propriétaires.

Comment sont organisés nos commentaires ?

La première partie de nos commentaires est sur les impacts des pesticides sur la santé publique et de l'environnement.

La deuxième partie de nos commentaires est basée sur les pratiques innovantes de remplacement novatrices disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

La dernière partie forme la conclusion.

1* Malgré les pressions de l'industrie des pesticides et de leur lobby, les impacts négatifs sont de plus en plus connus et reconnus sur la santé publique et l'environnement.

Le ministère de l'environnement retrouve les résidus de pesticides dans les rivières tributaire d'une agriculture intensive et des pratiques industrialisées de grandes cultures.

Les problèmes de santé humaine sont de plus en plus mis en évidence et les pesticides mis en cause. On assiste à une augmentation des maladies dégénératives dans l'environnement social, sur la scène publique.

Environnement et santé publique sont deux éléments indissociables, l'environnement est un milieu de vie commun à tous et à tout ce qui vit autour de nous, des micro-organismes, du ver de terre à tous les animaux domestiques, animaux de compagnie et/ou d'élevage, de nos enfants, de nos familles et de nos amis.

L'histoire des herbicides a débuté au début des années trente et s'est intensifiée avec la révolution verte, soit l'agriculture intensive et industrielle, modèle d'agriculture qui devait nourrir le monde en abondance et à prix abordable. L'utilisation des pesticides est devenue une décision politique, d'où l'importance pour l'industrie chimique d'exercer du lobbyisme auprès de nos gouvernements et politiciens. Maintenir en agriculture le principe de rendement maximum avec comme résultat le volume de vente maximum pour objectif le profit maximum dans l'industrie. L'industrie chimique a vite atteint sa limite de rentabilité pour ce qui est des rendements aux champs.

On s'est laissé convaincre de l'efficacité de l'herbicide Round Up et qu'il était doux pour l'environnement. Il a été breveté en 1970 et commercialisé en 1976. Le délai est que les OGM sont arrivés en 1973 et on en a fait l'essence des OGM, un herbicide à large spectre, soit qu'il détruit tout sauf la plante OGM, conçu pour résister à l'herbicide. D'ailleurs, il y a trois brevets sur le glyphosate, soit un chélateur minéral, un herbicide et un antibiotique.

Le Dr Don Huber, scientifique international et professeur émérite à l'université Purdue publie des informations intéressantes sur les conséquences possibles sur la santé humaine et la santé des sols. En 2017, le Canada a homologué à nouveau l'herbicide Round Up, même avec les craintes exprimées par différent groupes environnementaux.

“De la même façon qu’un Pays traite ses sols, il traite ses citoyens.”

Masanobu Fukuoka

2* L'Europe a été le premier endroit à initié l'agriculture biologique contemporaine, dans les premières décennies des années 1900 par des agriculteurs et pour les agriculteurs.

Steiner a développé des cours aux agriculteurs en agriculture biologique et donné des techniques appropriées sur la fertilisation par les fumiers et sur les pratiques culturales et la gestion des adventices. L'amélioration des machineries agricoles par des agriculteurs et des technologies nouvelles permettent d'effectuer les opérations de sarclage pour le contrôle des herbes indésirables dans la culture souhaitée. Ce qui amène les agriculteurs à relever de nouveaux défis dans ses pratiques culturales et de fertilisation par les fumiers provenant, la plupart du temps d'élevage industriel.

Le développement de technique de fertilisation par engrais verts, combiné à l'usage de fumier ou non, permettent d'améliorer la gestion de la matière organique et la fertilité de nos sols, sans l'utilisation d'intrants chimiques tel les fertilisants et pesticides, herbicides et fongicides venant de l'industrie.

Un programme de rotations dans un plan d'assolement en respect de la faune et du milieu naturel par un choix de variétés de plantes et de races animales accompagnés de la fertilisation ajustée et une nutrition équilibrée favorisant la santé des végétaux et des animaux par des pratiques culturales et des techniques d'élevage dans un raisonnement global.

Au Canada, le développement a débuté lentement avec la formation de la Canadian Organic Soil Association dans les années 50, le Mouvement pour l'agriculture biologique a été créé dans les années 70 et a pris de l'ampleur avec la Fédération d'Agriculture Biologique du Québec fondée en 2000, par des agriculteurs biologiques.

En ce qui concerne l'alimentation, l'arrivée de nouveaux produits sortant directement des laboratoires tel la viande végétale et, éventuellement la viande à base de protéines de synthèse ou de légumes fait à partir de viandes artificielles, ceux-ci connaîtront certainement un attrait de niveau international, mais ne remplaceront pas les produits alimentaires de portée nationale, voire locale. Une agriculture plus naturelle et nationale sera toujours de mise, l'histoire de l'agriculture est de douze mille ans environ, les herbicides de moins de cent ans et les OGM de moins de cinquante ans.

3*En conclusion, le mouvement de l'agriculture, son développement et son évolution passe par l'évolution de la profession d'agriculteur. Le développement et le maintien de la ferme familiale trouvera sa pérennité dans l'évolution de la profession et de la ferme familiale dans des campagnes vivantes.

L'agriculture biologique est une agriculture règlementée excluant les herbicides et les OGM. Même si le certificat de conformité biologique a été modifié (littérairement) en 2016, il était indiqué clairement sous-mentionné “que les méthodes utilisées par l'entreprise pour la commercialisation des produits ci-haut mentionnés, sont conforme aux règles de l'agriculture biologique”

En Amérique du Nord, le Québec a été le leader par la mise en place d'une législation adaptée (cadre légal) d'abord pour les produits alimentaires biologiques (1996) et dans un deuxième temps (2006) pour des termes valorisants et d'autre possible appellation réservée.

Le 17 fév. 2000, le Ministre de l'agriculture a fait réserver l'appellation “biologique” par l'assemblée nationale, faisant de l'État québécois le titulaire du mode de production biologique, comme la détention d'un brevet OGM en fait le titulaire du mode de production GM.

La nature et la finalité de l'appellation biologique confèrent des outils de propriété intellectuelle à ceux qui sont inscrits et reconnus accrédités par un certificat de conformité biologique (les agriculteurs biologiques et autres opérateurs)) le droit exclusif d'utiliser cette appellation.

L'agriculteur est assujéti d'en défrayer les coûts annuels par le Bureau Biologique du Canada, ce qui en fait le titulaire de son certificat. Ces droits de propriété intellectuelle sont reconnus et protégés dans le cadre des accords de l'OMC, autant pour le commerce local, national que le commerce international.

Les outils de propriété intellectuelle dont fait partie l'appellation biologique, entre autres, protègent les innovations, les produits à valeur ajoutée des agriculteurs et le savoir-faire des agriculteurs du risque d'être usurper. Outils protégés par la Loi, ils sont immuables, donc imprescriptibles. Également, l'appellation biologique ne peut être marchandée, ni privatisée, donc inaliénable. L'agriculture biologique est un bien public, relève du secteur public et de l'ordre public et se doit de rester public, pour la liberté de choix du citoyen consommateur.

Le principal défi du secteur biologique est et demeurera le développement de fermes dont les cultures et élevage excluent fermement la contamination par des organismes génétiquement modifiés et des herbicides de toute nature. Comme deuxième défi, un effort particulier devra être accordé au secteur biologique pour des semences spécifiques.

Merci à la Commission de nous permettre de présenter notre opinion et point de vue pour le présent et le futur pour une agriculture et une alimentation le plus naturelle possible, l'agriculture biologique est une partie de la solution pour nourrir le vivant et l'agriculteur fait partie de la solution.

Charles Cartier

Président Union Biologique Paysanne